PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sous-Préfecture d'Aix-en-Provence

Arrêté portant désignation des membres de la commission de contrôle chargée de la tenue des listes électorales de la commune de GARDANNE

Le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence

VU le Code électoral ;

VU la loi organique n° 2016-1046 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un État membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales ;

VU la loi organique n° 2016-1047 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des Français établis hors de France ;

VU la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

VU le décret n° 2018-343 du 9 mai 2018 portant création du traitement automatisé de données à caractère personnel permettant la gestion du répertoire électoral unique ;

VU le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application des lois organiques précitées n° 2016-1046 et 2016-1048 ;

VU le décret n° 2018-450 du 6 juin 2018 modifiant le décret n° 2005-1613 du 22 décembre 2005 relatif aux listes électorales consulaires et au vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République ;

VU le décret n° 2018-451 du 6 juin 2018 portant application de la loi organique précitée n° 2016-1047 ;

VU la proposition du Maire de GARDANNE en date du 29 octobre 2020 désignant les conseillers municipaux devant siéger à la commission de contrôle de la commune ;

CONSIDERANT qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

ARRÊTE

Article premier : la commission de contrôle chargée de la tenue des listes électorales dans la commune de GARDANNE est composée comme suit :

Conseillers municipaux	NOM	Prénom
Titulaire	CHABAUD	Danielle
Titulaire	DUPIN	Claude
Titulaire	SCELLES	Magali

Suppléant		
Suppléant		
Suppléant	ALLEGRINI	Lisa

Conseillers municipaux	NOM	Prénom
Titulaire	JORDA	Claude

Conseillers municipaux	NOM	Prénom
Titulaire	MUSSO	Alice

Article 2 : L'arrêté préfectoral du 21 janvier 2019 portant désignation des membres de la commission de contrôle chargée de la tenue des listes électorales de la commune de GARDANNE est abrogé.

Article 3 : Le Sous-Préfet de l'arrondissement d'AIX-EN-PROVENCE et le maire de GARDANNE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Aix-en-Provence, le 17 NOV. 2020

Le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence

Serge GOUTEYRON

455 avenue Pierre Brossolette – CS20758 13 617 Aix-en-Provence Cedex 1 -
Téléphone : 04.42.17.56.00
www.bouches-du-rhone.gouv.fr